La PASS

Un outil contre l'isolement et la maladie

Vous ne disposez pas de couverture sociale ou de complémentaire santé ?
(sécurité sociale ou mutuelle)

Vous vous sentez isolé(e), avez des difficultés à vous orienter et à accéder aux soins médicaux ?

Vous avez un problème de santé mais vous renoncez à vous soigner pour des raisons financières ou personnelles ?

La consultation PASS s'adresse à vous

La consultation PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)
vous donne accès à des consultations de médecine générale à l'hôpital et
vous aide dans vos démarches d'accès à une couverture sociale
et à l'ouverture de vos droits.

Après un échange médico-social avec l'Infirmière de la PASS,
des examens complémentaires peuvent être réalisés
et des médicaments vous être délivrés.

La PASS n'est pas un service d'urgences.
Pour toute demande de soins urgents contactez le 15.

Hôpital de Nyons
11 AV. JULES BERNARD
26110 NYONS

Prenez rendez-vous au
04.75.26.52.40

OÙ NOUS TROUVER ?

Hôpital de Nyons
11 Avenue Jules Bernard
26110 Nyons

Entrée principale, bâtiment de droite

<u>Jours d'ouverture</u> :
Lundi, mercredi et Jeudi 9h - 12h / 13h - 16h30
Mardi 9h - 12h30